

En France, dans le département d'Ille-et-Vilaine et plus particulièrement à Rennes, la situation des enfants menacés d'expulsion est intolérable et préoccupante.

Les familles de ces enfants vivent dans des conditions indignes de notre institution (hébergements précaires, droit au travail ...), vivent dans la peur d'être arrêtés à tout moment, envoyés en centre de rétention et expulsés vers un pays qui ne favorisera le développement et l'épanouissement de leurs enfants.

Malheureusement, de nombreux établissements scolaires à Rennes sont concernés par des expulsions d'enfants depuis plusieurs années et celles-ci se sont amplifiées ces derniers mois. Comme si cela ne suffisait pas, les arrestations s'opèrent dans des circonstances épouvantables qui marqueront pendant des années les enfants qui subissent ces agissements et d'autres qui ont assisté à ces scènes.

Il est urgent que les élus, ceux qui ont le pouvoir de changer les choses et de faire pression sur le gouvernement, soutiennent ces familles, les initiatives entreprises par des collectifs qui les aident et agissent dans l'intérêt de tous les enfants !

La liste « RENNES 100% PUBLIC » pour les élections municipales à Rennes condamne les violences policières lors des interpellations et les conditions inhumaines dans le Centre de Rétention Administrative de Saint-Jacques-de-la-Lande dont nous demandons la fermeture pure et simple ainsi que les autres en France.

Notre liste apporte son soutien inconditionnel à votre collectif, appelle à signer votre pétition et à participer à toute forme d'actions ainsi qu'à poursuivre la création de « Zones d'Enfance Protégée » dans les écoles, les collèges et les lycées dans l'intérêt des enfants concernés par ces expulsions.

En donnant l'exemple à Rennes, dans la métropole rennaise et dans le département, nous devons produire l'impulsion nécessaire pour que le territoire français devienne une grande « Zone d'Enfance Protégée » et ainsi protéger les enfants scolarisés des expulsions.

En vertu du principe inscrit dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, l'éducation notamment est un droit fondamental pour tous les jeunes vivant sur le territoire français qu'ils soient de nationalité française ou étrangère.

Nous avons le devoir également de mettre en place une politique, à l'échelle communale et nationale, en faveur des enfants menacés d'expulsion afin qu'ils puissent poursuivre leur scolarité dans les mêmes conditions que tous les enfants. Ceci implique d'accueillir les familles de ces enfants dans des logements décents, que les parents accèdent à une activité salariée pérenne, que les enfants puissent bénéficier de toutes les infrastructures mises à disposition des enfants dans la ville de Rennes au même titre que toute la population rennaise.

Notre liste est constituée notamment de syndicalistes dans le privé comme dans la fonction publique qui ont à cœur le respect des droits humains et qui se sont impliqués depuis des années et de différentes manières sur ce sujet. Certains ont même encouragé ou fait voter des motions pour que des établissements scolaires deviennent des zones d'enfance protégée, ont participé à d'autres actions en faveur des enfants menacés par des expulsions.

Nous vous invitons à notre réunion publique le jeudi 12 mars 2020 à 18h dans la salle du jeu de Paume.